

Personne ne me voit ... Et pourtant je suis là !

Qui suis-je ???

- Je n'ai **pas de statut** !
- Je **travaille** régulièrement entre **10 et 12 heures par jour** !
- Je ne perçois pas un revenu fixe décent !
- Je n'ai **pas droit à des congés payés** !
- Je ne bénéficie qu'à des **droits limités à la sécu** !
- Je reste à la charge de mon époux !
- Je ne bénéficierai que d'**une pension ridicule** même après 45 ans de carrière !
- Je fais cependant partie d'un service qui lui est reconnu !
- Je réponds à plusieurs **critères de qualité** imposés par l'ONE et par mon service !
- Je participe régulièrement à des séances d'information et de formation !
- Je suis une **professionnelle compétente** !

⇒ Je suis une **accueillante d'enfants conventionnée à domicile** !

Ce jeudi 19 mai 2016, la Commission enfance et culture du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles auditionnera « des représentantes des accueillantes d'enfants conventionnées quant à la problématique de leur statut ».

La Fédération des Services Maternels et Infantiles – FSMI sera présente afin de faire part du quotidien de ces travailleuses, tant dans leurs difficultés que dans leurs motivations pour ce métier. Pour ce faire, la FSMI, représentant près de 800 accueillantes conventionnées sur les 2500 exerçant sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, exposera aux parlementaires le *Livre Blanc des accueillantes d'enfants conventionnées* en présence de la Ministre Alda Gréoli.

Ce projet est né du souhait de la Commission Nationale des Accueillantes d'Enfants Conventionnées de la FSMI suite au constat d'exclusion du droit du travail et par conséquent des conditions d'incertitude, voire de précarité, qu'elles vivent au quotidien. Toutefois elles voulaient également mettre en avant leur professionnalisme, leur motivation et le rôle important qu'elles jouent dans le secteur de l'accueil de la petite enfance. C'est la tension quotidienne entre ces deux réalités qu'elles ont tenu à dévoiler dans ce Livre Blanc.

Il y a un manque cruel de places d'accueil pour la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les accueillantes d'enfants conventionnées contribuent largement à apporter des solutions à cette problématique. Cette forme d'accueil correspond à une demande tout en favorisant le maillage et la proximité d'un accueil de qualité accessible financièrement. Il s'agit également de sortir de la précarité des centaines de femmes qui ont fait le choix du métier d'accueillante d'enfants conventionnées. Il serait temps que les pouvoirs publics concrétisent enfin les promesses.

Personne ne les voit ... Et pourtant elles sont là !

Renseignements : Rue de la Poste 111 – 1030 Bruxelles
02/ 227 13 30

Contact : Anne Teheux – Responsable FSMI
0478/ 33 10 58

fsmi@viefeminine.be – www.viefeminine.be